

www.mairie-launaguet.fr

LAUNAGUET


INFO

janv. | fév. 2017

#11



DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES ARBRES | EXTINCTION DES FEUX | CARTE D'ÉLECTEUR DES JEUNES DE 18 ANS | DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE À PESQUIÈS | LES COMMERCE DU CENTRE-VILLE | INSCRIPTIONS MATERNELLE | FORUM EMPLOI FORMATION | CONTRAT DE TERRITOIRE | FIN D'ANNÉE EN FANFARE | DES COLIS GOURMANDS POUR NOS AÎNÉS



Recensement de la population

Combien sommes-nous à Launaguet ? 8000 ? 9000 ? Tous les cinq ans, la question se pose pour les communes de moins de 10000 habitants. Du 19 janvier au 18 février, nous allons ainsi nous recompter. Le questionnaire est conçu par l'INSEE, il peut désormais être complété en ligne. La ville, quant à elle, recrute les agents qui distribueront le questionnaire à chacun d'entre vous.

À quoi sert le recensement ?

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : **plus une commune est peuplée, plus la dotation financière de l'État est importante.** Le recensement permet aussi de prévoir les besoins de la population locale en équipements publics : crèches, écoles.

Comment se déroule le recensement ?

La commune a été découpée en 24 secteurs et la ville a recruté 18 agents recenseurs. Ils seront dûment mandatés et se présenteront à votre domicile munis d'une carte officielle portant leur photo. Ils vous remettront un questionnaire papier qu'ils viendront récupérer à un moment convenu avec vous.

Nouveauté 2017 : l'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figureront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Merci de répondre sous quelques jours.

Participer au recensement, c'est :

- Une **obligation légale faite aux citoyens** par la loi modifiée du 7 juin 1951
- **Des réponses confidentielles**
- **Un acte civique et citoyen**

La fiabilité des résultats dépend de la qualité des réponses. Il est important de répondre correctement à l'intégralité du questionnaire fourni.

Les questionnaires collectés sont transmis à l'INSEE et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif fiscal. La confidentialité est assurée. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, y compris les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Notez-le !

Des résultats consultables en ligne.

Les premiers résultats seront disponibles à la fin du premier trimestre 2017 sur www.insee.fr

Vous vous posez des questions ? Vous avez besoin d'informations complémentaires ?

Contactez la mairie au
05 61 74 07 16

87 % de réussite au brevet national des collèves !



La 1^{re} cérémonie républicaine de remise du Diplôme National du Brevet a eu lieu le 15 novembre au collège Camille Claudel, en présence de Michel Rougé, maire, Marie-Claude Farcy, conseillère départementale, et Tanguy Théblin, maire adjoint à la citoyenneté.

Cette cérémonie, initiée par la ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallau Belkacem, fut l'occasion de rappeler la place essentielle qu'occupe l'école au cœur de notre république. Non seulement elle donne des savoirs et des connaissances pour devenir un citoyen instruit et autonome, mais elle est aussi le lieu où l'on apprend à vivre ensemble, à se connaître et à se respecter. Après avoir remercié les nombreux parents qui accompagnaient les anciens élèves, la principale, Dominique Fruchaux, entourée du personnel éducatif, a placé la cérémonie sous le signe de la réussite. Les résultats 2016 sont comparables à la moyenne de l'académie, et en hausse de 3 points par rapport à 2013. On note aussi une progression dans l'attribution des mentions : mention Très Bien : 19 % / mention Bien : 21 % / mention Assez Bien : 36 % / admis sans mention : 24 %

Félicitations à tous pour ce diplôme qui constitue une étape importante dans la scolarité de nos adolescents.

IMAGE DU MOIS



La fresque du service Jeunes // a été relookée par les jeunes eux-mêmes à l'occasion d'un atelier chantier

Conseil municipal du 7 novembre 2016

- 1 / Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne pour les travaux de la Maison de la Petite Enfance**
Montant total : 78 574.50 € HT
soit 94 289.40 € TTC
- 2 / Habilitation du Conseil municipal à Monsieur le Maire pour la vente d'une partie de la parcelle AD 83** afin de valoriser le foncier communal disponible et de permettre d'accueillir de nouvelles activités économiques sur la commune (secteur Saudrune)

Conseil municipal du 12 décembre

- 1 / Débat d'orientations budgétaires pour 2017**
Première étape de l'année budgétaire, le Débat d'Orientations Budgétaires permet aux élus du Conseil Municipal de débattre des orientations qui préfigurent les priorités du Budget 2017 et d'être informés sur l'évolution de la situation financière de la collectivité
- 2 / Reconduction du chantier d'insertion pour l'année 2017**
- 3 / Lotissement communal - Aménagement de 2 lots, rue des Jardins de Virebent**
L'objectif est de favoriser l'accès à la propriété des Launaguétois (ou ayant droit) tout en valorisant financièrement un terrain communal inutilisé
- 4 / Réfection des commandes d'éclairage vétustes et programmations pour coupure nocturne entre 1h et 5h du matin (quartier nord de la commune)**
- Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) **Budget total** : 41 250 €, dont 10 754 € restant à la charge de la commune

édito



Georges Méric, Président du Conseil Départemental, et Michel Rougé, Maire, signent le Contrat de Territoire

Chères Launaguétoises, chers Launaguétois,

Avec ce 1^{er} numéro de l'année, je me plie avec grande joie à la tradition pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2017. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches une année de santé et de joies partagées! Qu'elle soit pour Launaguet une année constructive pendant laquelle l'équipe municipale travaillera sans relâche à l'amélioration de notre qualité de vie!

Pour 2017, les projets ne manquent pas, en commençant par le secteur prioritaire de l'enfance. Au vu des effectifs qui augmentent dans nos écoles élémentaires, nous agrandirons l'école Jean Rostand dans la perspective de l'ouverture d'une 12^e classe. Nous équiperons également l'école des Sables pour une ouverture possible.

Des travaux de réfection de toiture seront engagés cet été au groupe scolaire Jean Rostand. Des études seront lancées pour l'agrandissement de la maternelle Arthur Rimbaud, ainsi que pour l'accueil des petits au centre de loisirs, et pour l'évolution des installations sportives de la plaine des Monges.

Vous découvrirez également l'agenda culturel de ce début d'année. Que ces manifestations puissent être des moments de rencontres enrichissantes, facteurs de notre capacité à construire ensemble du lien social et de la fraternité.

Tous ensemble, souhaitons donc une bonne année à Launaguet.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet

Président de la commission Prospective, Contractualisation et Programmation métropolitaines à Toulouse Métropole

+
SUR LES
ARBRES



Savonnier

Du nouveau du côté des arbres

Dans le secteur de Pesquiés, certains arbres ont atteint une taille trop importante et leurs racines abîment les trottoirs. La mairie a donc décidé de les remplacer par des espèces plus adaptées à leur environnement urbain.

L'abattage des anciens arbres a débuté. Ils ont d'abord été élagués, puis les troncs seront débités. Toulouse Métropole carottera ensuite les souches et réalisera les travaux de réfection des trottoirs tant attendus par les riverains. Des emplacements seront délimités dans les nouveaux trottoirs pour replanter les futurs arbres.



Lilas des Indes

Les deux variétés retenues sont le Lilas des Indes (*lagerstroemia indica*) et le Savonnier (*koeleria paniculata*).

Ces nouvelles plantations d'arbres répondent à plusieurs critères :

- leur petit développement supporte bien des tailles raisonnées ;
- leur système racinaire est moins traçant et moins puissant, il n'occasionne pas de dégâts au niveau des chaussées ;
- ils sont résistants à la sécheresse et ont une grande longévité ; ces deux critères vont dans le sens du développement durable soutenu par la commune ;
- leurs fleurs embelliront l'espace urbain

Extinction des feux : au nord aussi

Pascal Paquelet, maire adjoint à la voirie et aux réseaux, et l'ensemble de sa commission ont mis en place début juillet l'extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h du matin au sud de la commune, à titre expérimental.



Cette expérimentation a été concluante : aucun effet négatif n'a été constaté, les habitants se sont habitués à cette nuit noire retrouvée et ont même fait part de leur satisfaction vis-à-vis de cette démarche écologique. La municipalité a donc décidé d'étendre ce dispositif à l'ensemble de la commune.

L'extinction de l'éclairage public entre 1 h et 5 h du matin sera mise en place au nord de la commune dès 2017. Les principes restent identiques : les candélabres s'éteindront automatiquement dans le créneau horaire programmé, sauf sur les axes principaux de la ville. Des travaux seront effectués en amont pour permettre cette extinction : le matériel, trop vétuste, sera renouvelé car il n'est pas adapté à une programmation horaire. Ils seront amortis en quelques années grâce aux économies d'énergie réalisées. L'extinction nocturne n'a toutefois pas qu'une visée économique. Il s'agit aussi de protéger la biodiversité et de réduire de manière générale la pollution lumineuse. Un bilan sera dressé dans quelques mois pour adapter, si besoin, la durée de l'extinction.



Première carte d'électeur pour des jeunes de 18 ans

Pour la première fois à Launaguet, le maire, Michel Rougé, remettra aux jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales leur première carte d'électeur. Cette cérémonie de la citoyenneté se tiendra dans la salle des mariages le samedi 18 mars 2017 à 10h30.

Seront invités les jeunes Launaguétois ayant fêté leur 18^e anniversaire entre le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017. Leur inscription sur la liste électorale de la commune résulte de leur recensement, effectué dans les trois mois qui ont suivi leurs 16 ans, ou d'une inscription volontaire.

Dans ces temps où la démocratie est malmenée, il est important d'expliquer à ces jeunes citoyens les valeurs que porte leur carte d'électeur. Le droit de vote n'a pas toujours été un acquis.

La remise de la première carte d'électeur représente une étape importante dans la vie d'un citoyen français. Cette année, ils pourront prendre part à la vie démocratique française pour la première fois et participeront à quatre scrutins.

Le maire leur remettra également le Livret du citoyen, qui rappelle les principes fondamentaux de la République, les droits et les devoirs du citoyen français.

LE CHIFFRE

8 061

C'est le nombre d'habitants estimés par l'INSEE à Launaguet

Dispositif de participation citoyenne à Pesquiès : des débuts prometteurs

Le quartier Pesquiès dresse un premier bilan positif de la mise en place de la convention de participation citoyenne : un seul cambriolage est à déplorer sur le secteur depuis janvier 2016.

Le dispositif de participation citoyenne vise à optimiser la remontée d'informations entre le quartier et les forces de l'ordre pour lutter contre l'accroissement des cambriolages et autres incivilités. Les habitants avertissent les référents de leur quartier, leurs relais citoyens, quand ils repèrent des incivilités, des démarcheurs ou des cyclomoteurs qui circulent sur la piste cyclable. Les relais citoyens alertent à leur tour les forces de l'ordre, qui interviennent rapidement.

La lieutenant Gillet, chef de la brigade de gendarmerie de Castelginest, se félicite de

l'excellente communication qui s'est instaurée entre les relais citoyens et sa brigade. Les référents ont bien compris leur rôle et la complémentarité de leurs actions.

Une signalétique spécifique a été mise en place, et les référents distribuent flyers et conseils sur les bonnes pratiques à avoir pour éviter les cambriolages : ramassage de son courrier par un tiers pendant ses congés, vigilance vis-à-vis de comportements suspects, etc. Cependant, le dispositif n'est pas assez clairement identifié, selon certains riverains.



Le quartier Pesquiès a retrouvé une certaine tranquillité en 2016. Gageons que ces premiers résultats encourageants incitent d'autres quartiers à mettre en place ce même dispositif. Car, comme les relais citoyens du quartier Pesquiès l'ont bien compris, la lutte contre les cambriolages est l'affaire de tous.

Une adresse mail a été spécialement créée pour contacter les référents participation citoyenne du quartier Pesquiès.

Contact : pcitoyen.launaguet@orange.fr

Résultat de l'enquête sur les commerces du centre-ville

Toujours dans la démarche de dynamisation du cœur de ville de Launaguët, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Toulouse a réalisé un diagnostic de l'offre commerciale du centre-ville.



Cette enquête résulte de sondages réalisés auprès des commerçants et de leurs clients, de l'étude de données statistiques et d'un travail sur le terrain.

Le constat actuel révèle des aspects positifs : Launaguët a une bonne dynamique démographique et une économie positive. Toutefois, et comme beaucoup de communes de notre taille, les commerces locaux souffrent d'une concurrence des grandes surfaces commerciales implantées à proximité. Les lieux d'achat des Launaguëtois sont également assujettis à

leurs déplacements domicile - travail : 80 % des actifs Launaguëtois travaillent en dehors de notre ville. Cet état de fait favorise les commerces d'autres communes.

Afin d'améliorer l'existant et de permettre la mise en place d'une vraie dynamique commerciale, la CCI préconise :

- le développement d'une offre commerciale complète en centre-ville, avec boucherie, boulangerie, primeur-épicerie, bar-tabac-journaux-presses et fleuriste
- la complémentarité avec une offre de ser-

vices : banque, assurance, agence immobilière et coiffeur

- la mise en place d'animations commerciales

À court terme, la CCI considère que l'installation d'un boulanger et d'un primeur en centre-ville est essentielle à l'essor d'une dynamique positive. Elle conseille également d'accompagner cette installation d'une meilleure signalisation des parkings : le nombre de places est suffisant, cependant ils sont mal repérés par les clients potentiels.



+
D'
IDÉES

Cœur de ville : le projet continue

Un second atelier s'est tenu avec une vingtaine de Launaguëtois, toujours animé par le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE).

Les réflexions ont porté tout d'abord sur la mise en valeur du patrimoine de notre commune. Puis le groupe a réfléchi sur les différentes formes urbaines, sur les paysages qui pourraient mettre notre ville en valeur.

En parallèle de cet atelier, des étudiants de l'école d'architecture ont réalisé des installations autour de la place de la Poste, un vendredi après-midi et un samedi matin. Parfois étonnants ou déroutants, les espaces proposés permettaient d'ouvrir la réflexion en proposant un point de vue différent sur la ville.

Prochaine réunion de quartier :

Sables et Sablettes

En novembre dernier, la réunion des quartiers Monges-Bessières et Rives de l'Hers s'est déroulée au gymnase de la Palanque. Ce fut une nouvelle occasion pour les Launaguëtois de rencontrer leurs élus, de s'informer sur les projets municipaux et de discuter à bâtons rompus des sujets qui leur tiennent à cœur. Le cycle se poursuit et la seconde réunion des quartiers Sables et Sablettes se déroulera **le jeudi 23 février à 19 h à l'école maternelle Arthur Rimbaud.**

Notez-le dans vos agendas, c'est l'occasion de venir vous informer et de questionner vos élus locaux.

Inscriptions en maternelle pour la rentrée 2017

Les inscriptions débuteront à partir du 1^{er} février et jusqu'au 31 mars



Il est important que les enfants qui auront 3 ans dans l'année 2017 soient inscrits à l'école au plus tôt. En raison de l'attractivité de la commune, les effectifs scolaires sont en augmentation. La municipalité a besoin d'anticiper les besoins matériels nécessaires à

une rentrée dans de bonnes conditions, tant pour les enfants que pour les enseignants. Pour la municipalité, la rentrée scolaire se prépare bien en amont du premier jour d'école.

Votre enfant est né entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014 ?

Pour procéder à son inscription pour sa première rentrée scolaire, présentez-vous à l'accueil de la mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre livret de famille. Le service des Affaires Scolaires vous remettra une fiche et vous expliquera les modalités pour finaliser l'inscription auprès du directeur de l'école d'affectation de votre enfant.

Renseignements : Affaires scolaires
05 61 74 07 16



Forum Emploi Formation : c'est parti pour la 2^e édition

La ville de Launaguet, par le biais de sa commission action sociale, solidarité communale et emploi, se mobilise pour l'emploi et la formation.

Entreprises, organismes institutionnels et établissements de formation accueilleront demandeurs d'emploi et jeunes en recherche d'orientation le mercredi 15 mars 2017, de 9 h à 17 h, à la salle des fêtes.

Le forum 2017 se déroulera en deux temps : la matinée sera consacrée à l'emploi, l'après-midi à la formation. Le bilan de la 1^{ère} édition a montré qu'il était préférable d'adapter le déroulement de la journée aux publics présents. Des ateliers de « job dating » seront proposés aux demandeurs d'emploi, qui rencontreront les recruteurs sur place. Ils pourront égale-

ment participer à des ateliers CV et « 5 minutes pour convaincre » organisés tout au long de la journée.

Les jeunes et adultes en réorientation accéderont à de l'information concrète sur l'apprentissage, l'alternance et la formation. Entreprises et organismes les renseigneront sur place. L'objectif est qu'ils repartent avec une idée précise des études, des métiers qui peuvent leur convenir, des formations et diplômes à obtenir pour y accéder.

Renseignements :
Edith Touzet 05 34 27 18 56

Des jobs pour l'été 2017

Chaque été, la municipalité propose une quinzaine d'emplois saisonniers à de jeunes Launaguétois dans les services de la commune et de Toulouse Métropole.

Les contrats pour la mairie sont établis pour une durée de deux semaines (juillet et août) auprès des services accueil, cantine, entretien des locaux, piscine municipale (accueil et entretien) et espaces verts.

Une procédure de recrutement spécifique s'applique aux jobs d'animation (centre de loisirs et service jeunes).

Concernant Toulouse Métropole, les contrats portent sur une durée d'un mois (juin à septembre inclus) et concernent exclusivement l'entretien de voirie et le ramassage des déchets.

Critères de recrutement (hors animation) :

- être majeur au moment du recrutement,
- être étudiant ou lycéen,
- habiter Launaguet,
- être titulaire du permis de conduire (pour les services techniques),
- ne pas avoir déjà bénéficié 2 fois d'un emploi saisonnier

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une copie du permis de conduire et de la carte d'étudiant, doivent être adressées au maire avant :

- le 31 janvier 2017 pour Toulouse Métropole
- le 31 mars 2017 pour la Mairie de Launaguet

Les disponibilités du candidat doivent être mentionnées clairement.

Renseignements : Secrétariat du maire 05 61 74 37 24

L'entrée est libre et gratuite,

sans pré-inscription ni invitation.

N'oubliez pas vos CV !

Salle des fêtes de Launaguet,

rue Jean Moulin - Parking gratuit

Accès : Bus tisseo n° 61, arrêt gendarmerie



CD 31 : Contrat de territoire

Mardi 13 décembre, Michel Rougé, maire, a signé un contrat de territoire avec Georges Méric, président du Conseil Départemental en présence des conseillers du canton, Marie-Claude Farcy et Vincent Gibert.

Ce contrat pose les bases d'un nouveau pacte territorial entre le département et les communes de la Haute-Garonne, dans un souci d'efficacité de l'action publique locale et du respect des diversités.

Le département s'engage à soutenir les investissements communaux avec une programmation pluriannuelle sur les 5 années à venir. Il réaffirme sa priorité pour les dossiers scolaires et continuera à subventionner les projets d'équipements publics dans la limite de 400 000 euros par commune et par an.

Pour 2017, la commune de Launaguet a ainsi pu présenter deux projets : les travaux de réparation de la toiture de l'école Jean Rostand et les travaux de l'Hôtel de ville (menuiseries, tourelles,...).

Rappelons que pour l'année 2016, le Conseil Départemental a attribué à la ville de Launaguet une aide de 106 822 € pour les vestiaires du stade municipal.

Nous saluons cet engagement fort du Conseil Départemental en faveur de l'investissement public, qui nous permettra d'avoir une meilleure visibilité budgétaire.

Ouverture du BUN

Attendus depuis longtemps par les Launaguétois, le premier tronçon du Boulevard Urbain Nord (BUN), ainsi que le nouvel échangeur de Borderouge sur le périphérique, sortie n° 13, ont été ouverts le 23 décembre 2016. Accéder au métro et au périphérique depuis le chemin Virebent est devenu maintenant plus rapide et direct.



+
DE
BUN

Toutefois, il n'aura échappé à personne que le BUN s'arrête aujourd'hui à la porte de Launaguet. C'est une première étape importante, certes, mais il est urgent pour notre commune et sa voisine L'Union que le BUN se poursuive. La phase suivante ira jusqu'au stade, ce qui permettra aux automobilistes de laisser leur voiture sur le parking relais pour se rendre au métro Borderouge en bus. C'est une condition essentielle pour accompagner le développement urbain de notre ville : on ne peut pas accueillir de nouveaux logements et de nouveaux habitants, sans un développement concomitant des transports.

Les grandes orientations budgétaires

Launaguet participe à l'accueil des nouveaux habitants dans la métropole toulousaine.

À ce titre, elle se doit de développer les équipements nécessaires aux besoins de la population, tout en restant vigilante sur ses dépenses.



Les charges courantes de fonctionnement resteront quasiment constantes en 2017. Les charges de personnel sont maîtrisées, même si leur progression dépend de décisions nationales sur lesquelles nous n'avons pas de prise : augmentation du point d'indice, revalorisation de certaines catégories... La collectivité dégagera une épargne en maîtrisant ses dépenses par une politique responsable et volontariste, conjuguée à une augmentation modérée de la fiscalité et une revalorisation des tarifs municipaux. Cette épargne participera au financement de futurs investissements. Au-delà de cette épargne, la municipalité fera appel aux subventions auprès des partenaires institutionnels, et recherchera des financements innovants.

Parmi les investissements prévus en 2017, l'accueil des enfants dans les écoles constitue une priorité : création d'une 12^e classe à l'école élémentaire Jean Rostand, agrandissement du groupe scolaire de la maternelle Arthur Rimbaud et réhabilitation de la toiture de l'ensemble du groupe scolaire Jean Rostand. Par ailleurs, les études sur la reconversion du château et du parc se poursuivront.

Les élèves de l'école élémentaire Arthur Rimbaud, dirigée par Sophie HESSE, ont présenté un joli conte musical sur l'aventure d'un jeune marin qui entame un voyage autour du monde à bord d'un bateau de marchandises. Ce spectacle est le résultat du travail réalisé par l'intervenante musique Hélène BLAISE, dans le cadre de l'éveil culturel financé par la municipalité.



Le spectacle *Va te coucher Zoé* de Stéphanie MUOLLO

Le spectacle *Bruits de bulles* de l'artiste Elanora a captivé les enfants du Relais Assistantes Maternelles. Offert par la municipalité à l'occasion de Noël, ce spectacle était parfaitement adapté au très jeune public du RAM, âgé de moins de 3 ans.



Fin d'année en fanfare !

Un public nombreux et enthousiaste est venu célébrer la fin de l'année en musique.

L'école municipale de musique a ouvert les festivités, le dimanche 4 décembre, avec un concert sur le thème des musiques et génériques de dessins-animés, jeux vidéo, séries... Élèves et enseignants étaient tous déguisés pour l'occasion !



Le week-end suivant, ce fut au tour de la commission Culture de clôturer l'année 2016 en fanfare, avec les Wonder Brass Band, orchestre « filles-harmonique ». Entre compositions personnelles et morceaux revisités, les six facétieuses musiciennes ont enchanté la salle des fêtes. Rendez-vous en 2017 lors des nombreuses manifestations culturelles de la ville.

Retrouvez la programmation de Launaguet dans l'agenda culturel « Sortir à Launaguet » édité tous les 2 mois, dans la newsletter envoyée chaque semaine et sur la page Facebook de la Ville de Launaguet.

Des colis gourmands pour nos aînés

Les aînés de Launaguet, qui n'ont pu se rendre pour des raisons médicales au repas offert le 7 janvier, ont eu le privilège de recevoir un colis gourmand des mains du Maire et des élus de la municipalité.

Le repas offert chaque année aux aînés de la commune est un moment de convivialité très apprécié des Launaguétois de plus de 65 ans. Cependant, certains ne peuvent s'y rendre pour des raisons médicales. Aussi reçoivent-ils à leur domicile la visite du Maire ou des élus qui viennent leur offrir un colis de Noël. Foie gras, canard sauce royal ou bouteille de Côtes de Gascogne moelleux sont des plaisirs gustatifs à partager à l'occasion des fêtes de fin d'année. 52 colis simples et 26 colis doubles ont été offerts à ces Launaguétois enchantés, qui s'étaient inscrits avant le 9 décembre auprès du CCAS de Launaguet.





HÔTEL DE VILLE

95 chemin des Combes

31140 LAUNAGUET

Tel. 05 61 74 07 16

courrier@mairie-launaguet.fr

Accueil, état civil, démarches administratives :

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h
- la mairie est fermée le samedi matin pendant les vacances scolaires

Urbanisme :

fermé le mardi après-midi et vendredi matin
urbanisme@mairie-launaguet.fr

Pour les questions d'urbanisme, il est recommandé de prendre rendez-vous

Comptabilité/régie :

regies.facturation@mairie-launaguet.fr

SERVICES TECHNIQUES

Rue du 19 mars 1962

Tel. 05 62 79 65 16

services-techniques@mairie-launaguet.fr

- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi fermeture à 16 h

POLICE MUNICIPALE

Maison des Associations

Rue Jean Moulin

Tel. 05 61 74 08 06 (répondeur)

police-municipale@mairie-launaguet.fr

- Période scolaire : 8 h 15 - 12 h / 14 h - 17 h 15
- Vacances scolaires : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)

95 chemin des Combes

Tél. 05 34 27 52 60

ccas@mairie-launaguet.fr

Horaires du CCAS :

- lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 - mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Sur rendez-vous sauf le lundi matin

FR PL8TE

PRÉFECTURE

Immatriculation des véhicules

Nouveau tarif unitaire

du cheval vapeur depuis le 01/07/2016 : 44,00 €

Renseignements :

Préfecture <http://haute-garonne.gouv.fr>



URGENCES/DÉPANNAGES

Électricité - Gaz de France

Urgences Gaz : 0 800 47 33 33

Raccordement gaz : 0 969 363 534

Urgences Électricité : 0 801 131 333

Service des eaux

Urgences nuits et week-end Lyonnaise des Eaux :

0 977 401 139

Élu(e) d'astreinte (week-ends et jours fériés) :

06 76 48 33 27



SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant sans leurs parents est rétablie à compter du 15 janvier 2017.

Ainsi, l'enfant qui quitte le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire signée d'un tel titulaire.

Loi 2016-731 du 3-6-2016, art. 49 - Décret 2016-1483 du 2-11-2016

Ce dernier doit remplir à cette fin un formulaire mentionnant notamment la durée de l'autorisation qui ne peut excéder un an à compter de la date de la signature.



PERMANENCES DU CONCILIEATEUR

Le conciliateur reçoit les personnes opposées par de petits litiges pour les accompagner vers une solution amiable.

Permanences : un vendredi matin sur deux (semaines paires) de 8 h 30 à 12 h

La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat du CCAS au 05 34 27 52 60

Prochaines permanences :

18/11 - 02/12 - 16/12 - 13/01



LIVRAISON DES COMPOSTEURS

Faites un geste pour la nature : faites votre compost !

Vous avez réservé votre composteur auprès de Toulouse Métropole. Venez le chercher Salle de l'Orangerie le vendredi 13 janvier.

2 sessions : 17 h 15 et 18 h 30



DÉCHETTERIES

Présentation d'un justificatif de domicile obligatoire
Fermées les jours fériés

- **L'Union** - ZA Montredon - Rue d'Ariane - 05 61 11 44 97
Fermée le lundi
- **Saint-Alban** - ZI du Terroir II - 05 61 09 17 46
Fermée le mardi
- **Turlu** - Chemin de Turlu, Toulouse - 05 61 57 42 63
Fermée le lundi

Accueil du public : du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanche de 9 h à 17 h (9 h - 12 h pour Turlu)

Prochain enlèvement des encombrants

Mardi 14 mars - inscription obligatoire au 0 805 464 460 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h

Rappel : Encombrants

Les personnes qui ne sont pas inscrites NE DOIVENT PAS SORTIR LEURS ENCOMBRANTS, ILS NE SERONT PAS RAMASSÉS. Ils doivent s'inscrire pour le prochain passage des encombrants ou les apporter à la déchetterie.

Modification des jours de ramassage des déchets ménagers et sélectifs

RAPPEL : Les jours de collecte ont changé depuis le 6 juin 2016 :

- collecte des ordures ménagères : **le vendredi**
- collecte sélective : **un mercredi sur deux**

Le nouveau calendrier est consultable sur le site de la ville : www.mairie-launaguet.fr, rubrique CADRE DE VIE / URBANISME DÉCHETS.

Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Une équipe responsable pour notre ville (groupe majoritaire)

Le groupe majoritaire du conseil municipal présente ses vœux les plus sincères de santé et de joies partagées aux Launaguétoises et Launaguétois. Dans ce monde troublé, il espère que cette année sera pour chacun l'occasion de se retrouver autour des valeurs de solidarité et de fraternité essentielles au bien vivre ensemble.

Les fonctionnaires sur la sellette

L'année 2017 sera une année importante avec l'élection du président de la République, puis celle des députés. À l'heure où les candidats présentent petit à petit leurs programmes de mandature, développant leurs conceptions pour la société de demain, les fonctionnaires sont les premiers à recevoir les tirs ciblés d'une partie de la droite française. Pourtant ils sont indispensables et nécessaires au bon fonctionnement de notre société et de son économie. Ils maintiennent notre cohésion sociale et protègent notre société, preuve en est la gestion des situations d'urgence de 2016. Ce sont nos pompiers, nos policiers, nos militaires, ils travaillent dans le secteur hospitalier, de l'éducation ou de la justice... Méfions-nous donc de ces discours simplistes qui en font des privilégiés !

Retenez les dates

En préambule de ce printemps d'élections, nous vous invitons également à venir choisir votre candidat de gauche à l'occasion des primaires qui se dérouleront les 22 et 29 janvier prochains à la maison des associations, salle n° 1. Votre avis est important.

Document d'urbanisme

Alors que se prépare la métropole de demain, avec l'élaboration en cours du futur PLUiH, nous avons clairement annoncé que nous ne pourrions remplir nos obligations en matière d'accueil de population sans des transports en commun performants sur des routes adaptées. Le BUN et l'échangeur n° 13 sont en service, c'est bien, mais il faut avancer rapidement dans la construction de cette infrastructure. C'est à cette condition que nous aurons un urbanisme apaisé et un centre-ville attractif et dynamique. M. le maire, ainsi que le maire de l'Union, sont en attente d'un rendez-vous avec M. Moudenc pour évoquer avec lui ce problème majeur.

Mais où sont passés les élus d'opposition ?

Le 12 décembre se tenait le dernier conseil municipal de l'année avec le Débat d'Orientations Budgétaires, point important puisqu'il présente notre situation financière et donne les perspectives pour préparer le budget 2017. Une prospective sur les investissements à venir sur la commune a également été présentée.

Alors que 20 conseillers majoritaires étaient présents sur 22, seuls 3 sur 7 de l'opposition remplissaient les bancs de l'assemblée. Dommage pour le débat démocratique !

Ensemble pour Launaguet - Rassemblé (groupe minoritaire)

Union : En France et à Launaguet jamais la Droite et le Centre n'ont été aussi unis, au moment même où les Gauches sont irréconciliables car mises à mal par un quinquennat calamiteux

Réflexion sur la ville de demain : Les Launaguétois s'inquiètent des gros programmes immobiliers qui accompagnent le BUN et des nombreuses constructions qui sortent de terre. Souhaitez-vous une ville qui va se diluer dans le prolongement des quartiers Toulousains de Borderouge et des Izards ?

Ne préférez-vous pas construire une dynamique attractive basée sur notre identité en valorisant la mobilité, l'emploi, la mixité, le commerce de proximité comme les localités voisines Aucamville, Castelnest, Saint Alban, etc. ont su le faire depuis longtemps ?

2017 : Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que la joie, le bonheur et la réussite se réalisent.



Launagu'étoile : courir pour la recherche médicale

Le succès de cette course solidaire se confirme d'année en année : la barre des 1 000 participants a été franchie pour cette dernière édition

Coureurs aguerris ou débutants désireux de découvrir la course à pied, envie de marcher en famille ou de se lancer un défi personnel, chacun est venu avec sa propre motivation. Même les enfants pouvaient participer avec des courses adaptées de 1 ou 2 km. L'ambiance était au rendez-vous pour tous les participants. 8 300 € ont été récoltés cette année et reversés au profit de la recherche contre la sclérose en plaques. A l'an prochain, encore plus nombreux pour la 5^e édition !

So.bio : le plus grand magasin bio de la région a ouvert à Launaguët

Installé dans l'ancien Lidl, rond-point de la Porte des Sables, le magasin So.bio propose un large choix de 10 000 références en épicerie, produits frais, fruits & légumes, vrac, cosmétiques, pains frais, etc.

Depuis 2005, année d'ouverture de leur 1^{er} magasin en région bordelaise, l'objectif des fondateurs, Nathalie et Jean-Marc Lachat, est de rendre le bio attractif et accessible. Le vaste rayon fruits et légumes est approvisionné tous les jours, prioritairement en produits locaux.

Un rayon boucherie traditionnelle bio propose de la viande d'origine exclusivement française, découpée sur place par le chef boucher. Une naturopathe délivre ses conseils Santé & Beauté au rayon compléments alimentaires. Une esthéticienne vous accueille au rayon hygiène et cosmétique. Par son installation à Launaguët, So.bio participe au développement de l'emploi local avec l'embauche de 7 salariés, et des recrutements sont encore à venir.



Des noces fêtées en grande pompe !

60 ans de mariage, ça se fête ! Le dynamique Club du 3^e Âge de Launaguët a célébré les noces de diamant de Ginette et Gaston Craman au cabaret Vénus le dimanche 4 décembre, en présence d'Aline Foltran, 1^{re} adjointe à la mairie de Launaguët.

Ce dîner-spectacle, très apprécié des convives, fut également l'occasion de célébrer les 90 ans de Joseph DARGENT, ancien président du Club du 3^e Âge, ainsi que les 80 ans de Ginette Roques, figure emblématique du club Launaguëtois.

Les récipiendaires ont été couverts de fleurs et de cadeaux.



So.bio Launaguët

184 chemin de Boudou

05 34 66 02 02

HORAIRES

Ouvert le lundi après-midi de 14h30

à 19h30 (boucherie fermée)

et du mardi au samedi

de 9h30 à 19h30 sans interruption

BIENVENUE À :

Justine BALLARIN

Infirmière libérale
1 rue Antoine Becquerel
06 45 67 54 12

Marine HENRY

Conseil en gestion de patrimoine
273 chemin Véga
06 27 68 67 21
mh@conseliapatrimoine.com
www.conseliapatrimoine.com

Chrystèle LATEYRON

My Ora coach
Praticienne en santé naturelle et accompagnement en activités physiques et sportives
4 rue Antoine Lavoisier
06 47 94 25 81
www.my-ora-coach.com

Karen NEMAUSAT

Podo-reflexologue
4 rue Antoine Lavoisier
06 37 43 73 21
karen.nemausat@gmail.com